



Licenciement durant la fin de la période d'essai après préavis

Par **JC15**, le **20/03/2010** à **14:56**

Bonjour,

J'ai débuté ma période d'essai pour un CDI début février. Cette période d'essai était fixé à 2 mois.

Malheureusement, au bout d'un mois, mon employeur m'a dit que je ne correspondait pas au profil qu'il recherchait. et me fait donc signer le préavis pour l'accord de la rupture de ma période d'essai à échéance de 15 jours.

Il m'a alors demandé de former mon successeur durant ces 15 jours restants.

Lors de la première semaine, mon employeur exerce sur moi une pression à la moindre erreur et fini par s'en prendre à mon travail (sabotage) puis à ma situation familiale afin de me faire craquer. Une dispute éclate, je refuse alors d'exécuter l'ordre qu'il me donne et retourne dans mon bureau, il me dit alors de prendre mes affaires et de lui donner une lettre de démission : chose que je ne lui fournirai pas puisqu'il m'a demandé de partir.

Je suis alors retourné chez moi sans avoir ni papier, ni confirmation de son licenciement.

Que faire face à cette situation et que dois je attendre de mon employeur en terme administratif?

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **20/03/2010** à **15:26**

bonjour,

l'employeur vous a signé la fin de votre période d'essai par lettre ?

car vous dites :

[citation]jet me fait donc signer le préavis pour l'accord de la rupture de ma période d'essai à échéance de 15 jours. [/citation]

qu'entendez vous par là ???

Par **JC15**, le **20/03/2010** à **15:37**

Bonjour Carry,

en fait l'employeur m'a fait signé un papier comme quoi je ne donnais pas satisfaction avec la date fixée de fin de mon contrat et donc de ma période d'essai : soit les 15 jours de préavis à partir du jour de la signature de ce papier.

Mon employeur m'a "soigneusement" mis "à la porte" avant la date qui était fixée pour les raisons situées plus haut en me réclamant une lettre de démission alors que c'est cette personne qui m'a demandé de partir.

N'étant vraiment pas une lumière en droit, j'attends grandement votre aide.

Par **Visiteur**, le **20/03/2010** à **16:01**

donc c'est l'employeur qui a mis fin à la période d'essai..

vous êtes encore en période de préavis pendant une semaine...

vous avez 2 solutions :

soit vous vous mettez en maladie
soit vous retournez travailler lundi..

votre employeur ne peut pas vous mettre à la porte sans vous donner de justificatif...

j'espère que vous avez gardé le papier qu'il vous a fait signer.

Par **JC15**, le **20/03/2010** à **16:21**

j'ai bien entendu gardé le papier signé par l'employeur.

cet incident a eu lieu jeudi 18 donc je ne suis pas allé au travail le vendredi 19.

Qu'en est il des 2 solutions que vous proposez?

Par **Visiteur**, le **20/03/2010** à **18:25**

[citation]Qu'en est il des 2 solutions que vous proposez?[/citation]

vous pouvez être plus explicite ??